

FICHE DE POSTE

Instructeur(trice) des autorisations d'urbanisme

*La description de ce poste ne constitue pas un cadre rigide.
Son contenu est susceptible d'évolution en fonction des besoins.*

Poste occupé par :

Mise à jour : 03/2026

Identification du poste

Pôle : Aménagement du territoire

Service : Urbanisme durable

Lieu de travail : Hôtel de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à Mourenx

Nomenclature métiers : (D1D/05) Instructeur/Instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme

Catégorie : B

Filière : Administrative ou Technique

Cadre d'emplois : Rédacteurs territoriaux ou Techniciens territoriaux

Missions principales

- Instruire techniquement et administrativement les demandes d'autorisation du droit des sols dans le respect des règles et des délais : certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de démolir, permis de construire, permis d'aménager
- Accompagner les projets de construction et d'aménagement des particuliers et professionnels, avant, pendant et après l'instruction
- Renseigner le public sur les éléments relatifs au cadastre, aux règles et aux procédures d'urbanisme et de travaux

Principales tâches à effectuer

- Assurer les relations avec les différents services et institutions partenaires (services consultés pour avis), ainsi qu'avec les communes pour le compte desquelles la CCLO instruit les actes d'urbanisme
- Conseiller techniquement et juridiquement les élus, secrétaires de mairie et agents communaux en charge de l'urbanisme
- Garantir la sécurité juridique des procédures mises en œuvre et des autorisations délivrées
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre des procédures amiables et contentieuses liées à la régularisation des infractions
- Exercer des missions complémentaires et transversales (apport et développement de compétences) avec les Pôles/Services de la collectivité au regard des enjeux et de l'évolution des missions du service urbanisme (conduite de projet et mise en œuvre PLUi, Demat'ADS, etc)
- Participer à l'évolution du logiciel métier et des outils numériques
- Utiliser et participer à l'évolution des outils cartographiques, assurer une veille cartographique

Principales relations fonctionnelles

- Les administrés
- Les élus/mairies
- Les professionnels de l'urbanisme et de la construction
- Les services de l'Etat
- Les concessionnaires réseaux
- Le Conseil départemental / Régional
- Les Pôles/Services internes CCLO (Bureau d'étude, SIG, Habitat, Développement économique, etc)

Suite fiche de poste Instructeur(trice) des autorisations d'urbanisme

Position hiérarchique et rattachement hiérarchique ou fonctionnel

- Supérieur hiérarchique direct :
 - Responsable de service urbanisme durable,
 - Responsable adjoint pour la coordination de l'instruction ADS

Spécificités du poste

- Disponibilité,
- Accueil du public,
- Déplacements fréquents

Compétences

- Connaissances : code de l'urbanisme ; procédure d'instruction des autorisations du droit des sols ; procédure d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme
- Savoir-faire : utilisation logiciels urbanisme et bureautique ; lecture de plans ; repérages terrain ; interprétation règlementaire en urbanisme
- Savoir-être : sens de l'organisation ; sens du travail en équipe ; rigueur ; discrétion ; pédagogie

Formation requise

- Niveau de qualification : Baccalauréat à Baccalauréat +2/3

Modalités de travail et de rémunération

- Poste pouvant être télétravaillé : Oui Non
- NBI : Accueil (+ de 50%) ; Encadrement (5 agents tech et +) ; Autres _____
- Spécialité éboueur (+ de 50%)

Date : 12/03/2026

Nom du responsable hiérarchique :

Signature de l'agent :

Signature du responsable hiérarchique :